



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 2024

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le dix-huit septembre deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :	13 septembre 2024	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le :	13 septembre 2024	Absents excusés : DESLOIR Bernard Secrétaire de séance élu : FOUGERE Gilbert

N° 2024D401	DECISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL RECTIFICATIF
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la délibération n° 2024D302 du 23 mai 2024 relative à une décision modificative comporte une erreur matérielle sur un compte d'imputation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2024D302 du 23 mai 2024

DECIDE de procéder aux ouvertures de crédits suivants, sur le budget **Principal** de l'exercice 2024, dû à l'intégration de l'excédent du Budget Lotissement Les Sapins :

1) DM n° 1

Dépense	Fonct.	Compte 60612	Energie - électricité	+ 50.000 €
Dépense	Fonct.	Compte 61521	Terrains	+ 50.000 €
Dépense	Fonct.	Compte 615221	Bâtiments publics	+ 50.000 €
Dépense	Fonct.	Compte 615228	Autres Bâtiments	+ 50.000 €
Dépense	Fonct.	Compte 615231	Voiries	+ 100.000 €
Dépense	Fonct.	Compte 6156	Maintenance	+ 66.970,71 €
Dépense	Fonct.	Compte 6232	Fêtes et Cérémonies	+ 20.000 €
Recette	Fonct.	Compte 002	Excédent	+ 386.970,71 €

Le Secrétaire de Séance
Gilbert FOUGERE

ROZIER EN DONZY, le 24/09/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

